

Compte-rendu de la réunion du Conseil de Gestion de l'École de Droit

Judi 25 juin 2015 à 16 heures – Salle des Actes

Présents : Mme BASSANO – Madame BAUDOIN - Mme BERTRAND – Mme D'INTRONE- - M. DUBAYLE- M. DUBREUIL - M. LE POMMELEC - Mme MARLIAC.

Présents à titre de membres invités : Mme BRINGUIER – M. EGLI - Mme LACROIX - M. RIFFARD - Mme ROCHE.

Excusés : Mme BERNARD – M. MORAND.

Présidence de la séance : Madame le Doyen Christine BERTRAND.

La séance est ouverte à 16 h 00, Salle des Actes.

1 – Approbation du procès-verbal du conseil de gestion du 27 avril 2015.

Approbation à l'unanimité.

2 – Diplômes d'université :

- Montage, suivi, gestion de programmes européens :

Madame le Doyen donne la parole à Eric Egli, à l'origine du projet de DU. Monsieur Egli explique que le besoin de formation provient du manque de compétences des structures qui travaillent avec le Conseil Régional (en charge de la gestion des programmes européens) tant dans le montage que dans les justifications une fois les fonds obtenus. Le DU vise à former aussi bien des personnes travaillant dans les milieux associatifs que des agents de petites communes. Le DU se déroulera au Pôle Lardy, à Vichy, à compter du mois de novembre.

Madame le Doyen fait part au Conseil du fort support du Conseil régional et de Pays Vichy Auvergne. Elle explique que le choix du Pôle Lardy est cohérent car le DU ne concerne que très peu la formation initiale et que ce choix prouve également l'attachement de l'Université à être présente sur tout le territoire de l'Auvergne. Le DU reste un DU de l'École de Droit qui le pilote.

Madame D'Introne demande comment sera organisée la communication autour du DU. Madame le Doyen explique que la communication reposera beaucoup sur les réseaux des intervenants, les réseaux qui s'intéressent aux questions européennes ainsi que le Conseil Régional.

Avis favorable à l'unanimité.

Le tarif unique du DU quel que soit le type de public est ensuite présenté au Conseil.

Avis favorable à l'unanimité.

- Droit américain

Madame le Doyen présente les quelques modifications proposées sur la maquette qui correspondent à la correction de coquilles sur le précédent dossier, à la formalisation de pratiques anciennes qui n'étaient pas écrites ou encore à des adaptations prospectives (par exemple la suppression de la restriction aux seules mentions droit et AES, les

demandes de renseignements d'étudiants inscrits dans d'autres mentions étant nombreuses).

Avis favorable à l'unanimité.

3- Maquettes et régimes d'examen de la licence DEG

Madame Bassano, directrice des études rappelle au Conseil que les modifications présentées résultent des propositions du Comité licence et que les trois Ecoles doivent les voter dans les mêmes termes. Les modifications consistent en des termes substitués à d'autres (session de rattrapage devient seconde session, stage optionnel devient stage facultatif) mais aussi des adaptations de fond liés aux modifications législatives et réglementaires relatives aux stages. Le nouveau texte tient compte également de la charte des examens adoptée cette année. La principale modification concerne les absences en travaux dirigés. Cette année, de nombreuses difficultés et incivilités ont été constatées ; elles se cristallisaient autour de la justification des absences en TD. Le choix proposé est de ne pas distinguer entre une absence justifiée et une absence injustifiée. Par ailleurs, l'article 2-3 rappelle les règles de bon comportement réciproque entre étudiants et administration. Madame Bassano commente les tableaux relatifs aux maquettes et explique les modifications.

Madame D'Introne demande des précisions sur les délais offerts aux étudiants de L1 pour changer de mineure. Monsieur Dubayle trouve le nouveau dispositif de réglementation des absences sévère pour les étudiants qui sont absents pour des raisons légitimes. Madame le Doyen et Madame Bassano expliquent que les étudiants absents pour raison médicale pourront probablement bénéficier du RSE. Une discussion s'engage, plusieurs membres du Conseil faisant part de leur opposition à la mesure.

Avis favorable (3 abstentions).

4. Calendriers universitaires 2015-2016

Madame le Doyen rappelle au Conseil que le calendrier universitaire général (licence/master/capacité) avait déjà été approuvé. Postérieurement, le calendrier des vacances scolaires a été modifié par le Ministère. La version présentée aujourd'hui tient compte de cette modification et préserve les caractéristiques de la précédente version. Madame D'Introne demande pourquoi une seconde session de masters est prévue en août. Madame le Doyen explique qu'il s'agit des masters où les stages diplômants se déroulent dans l'été.

Avis favorable à l'unanimité.

Madame le Doyen présente ensuite les calendriers des licences professionnelles qui obéissent à des objectifs spécifiques relatifs aux périodes de stage en entreprise.

Avis favorable à l'unanimité.

5 - Intervenants extérieurs

Madame le Doyen présente la liste des intervenants extérieurs assurant moins de 30h équivalent TD (cf. annexe) et précise au Conseil que la commission ad hoc a donné son aval pour chacun d'eux.

Avis favorable pour chacun d'eux - Approbation à l'unanimité

6- Questions diverses

Madame le Doyen donne la parole à Monsieur Riffard pour présenter la maquette de l'IEJ. M. Riffard explique qu'il y a très peu de modifications de fond et qu'il s'agit surtout de préciser les modalités de correction. Afin d'équilibrer la charge de correction comprise dans l'enseignement, des séances de correction en présentiel sont ajoutées. Madame le Doyen explique que l'affichage a été changé, en espérant qu'il sera ainsi plus clair et plus lisible pour les étudiants. Madame le Doyen précise également que la préparation à la note de synthèse sera distincte pour les étudiants préparant l'EFACS et ceux préparant l'ENM.

Madame le Doyen donne la parole à Madame Marliac pour présenter la maquette des préparations aux concours. Madame Marliac explique que les matières sont les mêmes et que la réforme vise à présenter plus lisiblement les tâches de chacun. Madame le Doyen explique que concernant la préparation à l'EN3S, les matières résultent de la convention signée avec l'EN3S. Par ailleurs, en prépa B, un cours d'actualité est créé afin de s'adapter à la spécificité du public de cette préparation (diplôme inférieur à la licence ou diplôme non juridique).

Madame le Doyen annonce ensuite le changement de responsable du Master Droit Economie Gestion des Collectivités Territoriales et du parcours Juriste de Collectivités Publiques. Pour ces deux responsabilités, Sébastien Defix, professeur associé succède à Charles-André Dubreuil. Monsieur Dubreuil explique en quelques mots les raisons de ce changement et rappelle que l'équipe nouvelle est très compétente. Madame le Doyen remercie Monsieur Dubreuil pour le travail accompli.

Avis favorable à l'unanimité.

Madame le Doyen propose au Conseil la nomination d'un nouveau directeur des études au 1^{er} septembre, Madame Bassano ayant obtenu une mutation à l'Université de Toulouse. Madame le Doyen remercie Madame Bassano pour le travail accompli, son dévouement, son énergie et sa bonne humeur. Elle propose au Conseil la nomination de Marie-Elisabeth Baudoin comme directeur des études et rappelle sa parfaite connaissance de l'Ecole de Droit et ses très grandes qualités humaines et professionnelles.

Avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil dans son ensemble remercie Madame Bassano et Madame Baudoin.

Ayant vérifié qu'il n'y avait pas d'autre question diverse, Madame le Doyen lève la séance à 17h20.

Clermont-Ferrand, le 26 juin 2015,

La secrétaire de séance,


Claire-Marie BRINGUIER



Le Doyen,


Christine BERTRAND

